



2. ZONAGE REGLEMENTAIRE

- Légende**
- Zones non soumises aux phénomènes naturels de référence
 - BF Zones de risque faible constructibles avec mise en oeuvre de prescriptions
 - B Zones de risque moyen constructibles avec mise en oeuvre de prescriptions
 - R Zones urbanisées, inconstructibles, maintien du bâti à l'existant
 - N Zones non urbanisées, inconstructibles
 - NI Zones non urbanisées, inconstructibles soumises à un risque d'inondations
 - Zone urbanisée protégée des chutes de blocs par unides melons-cf article 5.1 du règlement
 - Limite du périmètre réglementé par le PPRN
 - Limite communale
 - BG Numéro de fiche réglementaire (cf. rapport - règlement)

